

# Économie circulaire

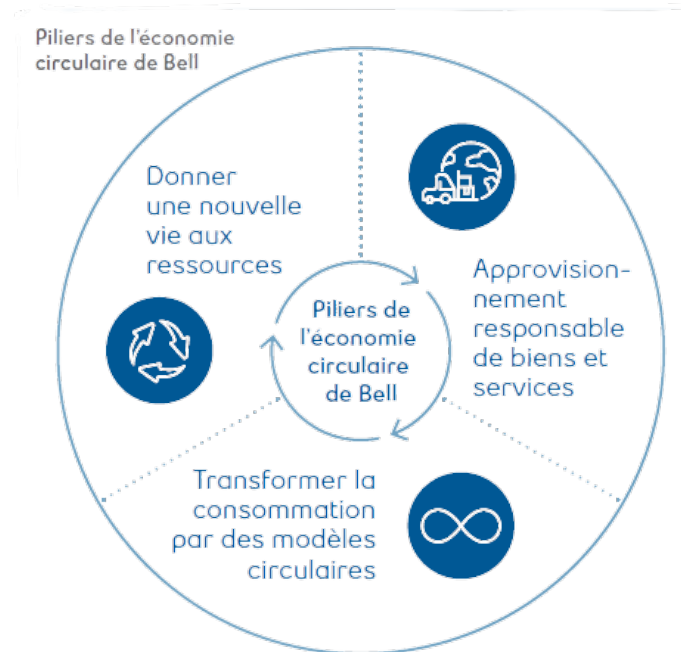
SDG 12 - 12.4, 12.5

GRI 306-1 306-2, 306-3, 306-4, 308-1

SASB TC-TL-440a.1

Chez Bell, la création de valeur repose sur l'utilisation efficace des ressources. Nous prenons grand soin de gérer l'impact environnemental de nos produits et services, et nous prenons des mesures concrètes pour tenter d'atténuer les déchets générés par nos opérations, dans la mesure du possible.

Grâce à un approvisionnement responsable, à une consommation de ressources et à une gestion des matières résiduelles, nous pouvons surveiller ces activités et améliorer le succès de notre stratégie d'économie circulaire.





## Pilier 1 : Approvisionnement responsable des biens et services

Bell s'efforce d'éliminer les déchets et la pollution provenant de ses opérations en adoptant des décisions responsables au sein de ses chaînes d'approvisionnement. Que ce soit en tirant parti de nouvelles technologies ou en procurant des biens et des services de manière responsable, nous nous efforçons d'atténuer les responsabilités et les risques environnementaux lors des opérations d'approvisionnement.

### Vérification diligente des produits GRI 308-1

#### Critères de développement durable pour les produits tangibles

Depuis 2011, nous respectons un ensemble de critères de développement durable pour les produits destinés aux clients, notamment les téléphones mobiles et les accessoires, les piles, les chargeurs, les cartes SIM, le mobilier urbain, les modems et les récepteurs télé, le papier et les emballages, les produits en plastique à usage unique, ainsi que d'autres produits internes comme les ordinateurs portables et les produits de nettoyage. Les critères de développement durable sont requis pour faire partie de tous les contrats dans le cadre desquels un article tangible ciblé est acheté par Bell.

Des critères d'emballage durable sont requis pour faire partie de tous les contrats de biens tangibles pour lesquels le produit sera revendu aux clients ou utilisé à l'interne. Ces critères portent sur les matériaux d'emballage pour s'assurer qu'ils puissent être entièrement recyclés à la fin de leur vie utile, et que les composants de l'emballage ne sont pas composés de substances toxiques, de métaux lourds et d'autres matériaux qui auraient un grand impact environnemental.

En 2021, Bell a établi une interdiction du plastique à usage unique dans le but de réduire l'achat et l'utilisation de ces articles dans le cadre des activités de l'entreprise. L'interdiction comprend quatre (4) catégories : sacs en plastique, articles promotionnels, bouteilles en plastique et articles de cafétéria. Depuis son lancement en 2021, nous travaillons à l'interne pour suivre et signaler les progrès sur l'interdiction, dans le but de commencer à signaler les progrès en 2023.

Pour s'assurer que les produits destinés aux clients répondent aux normes les plus élevées, Bell participe à l'Accord volontaire canadien d'efficacité énergétique appelé (CEEVA). Le programme CEEVA pour les récepteurs vise à compléter le programme ENERGY STAR au Canada, tandis que le programme de petits appareils de réseautage de CEEVA vise à améliorer l'efficacité énergétique de ces appareils sans compromettre l'évolution rapide des progrès technologiques ou la convivialité pour les clients. Grâce à cette entente volontaire, Bell s'engage à améliorer l'efficacité énergétique des récepteurs et de l'équipe Ingénierie du réseau de stockage conformément aux normes de l'entente.

Pour en savoir plus sur l'engagement de Bell envers CEEVA, veuillez consulter les documents publics de Bell sur la divulgation de l'énergie pour les [récepteurs](#) et [les petits appareils de réseautage](#).

## Facturation électronique

Nous encourageons nos clients à utiliser la facturation électronique, à la fois pour réduire l'empreinte environnementale associée aux factures papier et pour fournir aux clients une forme accessible de tenue de dossiers, où ils peuvent télécharger et sauvegarder les renseignements de facturation.

### **Pourcentage total de clients qui reçoivent des factures électroniques**

	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
% de clients qui reçoivent des factures électroniques	69 %	77 %	81 %

Pour les clients qui préfèrent recevoir des factures papier, nous exigeons que toutes les factures soient imprimées sur du papier certifié par le Forest Stewardship Council (FSC).

Pour en savoir plus sur la facturation, veuillez visiter notre [site Web](#).

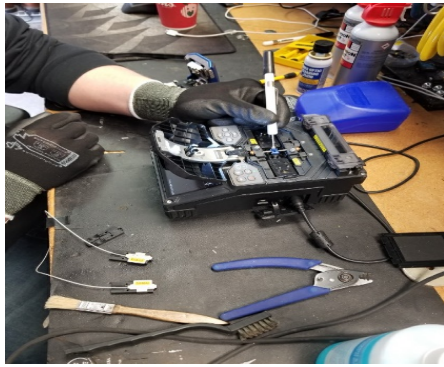


## Pilier 2 : Transformer la consommation au moyen de modèles circulaires

Bell a plusieurs modèles d'affaires et stratégies existants qui témoignent d'une économie circulaire. Plus précisément, Bell est efficace dans l'exploitation de programmes de réutilisation, de réparation et de remise à neuf qui nous permettent de prolonger la durée de vie utile des produits et des matériaux.

Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour une liste des initiatives internes d'économie circulaire.

Initiatives et avantages	Stratégies
<b>Système de retour, de réparation et de réutilisation des tourets de câble :</b> Après utilisation sur le terrain, les tourets en bois sont retournés à l'entrepôt, où ils sont réutilisés pour y enrouler un nouveau câble. Si un touret en bois est endommagé, il est envoyé à un fournisseur aux fins de réparation et retourné à l'entrepôt pour être réutilisé par la suite. Si un touret en bois est trop endommagé et est irréparable, il est démantelé et les matériaux sont expédiés à divers sites pour être recyclés.	Entretien et réparation, recyclage
<b>Programme de récupération des routeurs d'affaires :</b> Lorsqu'un client résilie son abonnement, les routeurs sont retournés à un entrepôt de Bell. Les appareils admissibles à la remise à neuf ont une nouvelle vie, puis sont réutilisés dans le processus d'approvisionnement.	Location, reconditionnement

<p><b>Atelier de réparation interne pour les outils et les échelles :</b> Nous réparons des outils et des échelles à l'interne, dans des centres de réparation au Québec et en Ontario depuis cinq ans. Le personnel est formé et, dans certains cas, certifié techniquement pour effectuer la remise à neuf de base des outils ainsi que des réparations plus poussées des compteurs.</p> <p>Des ateliers de réparation ont été créés dans le but de maximiser la durée de vie des ressources et de réduire la consommation de matériel.</p>	<p>Entretien et réparation</p> 
<p><b>Modèle de location de modems, de récepteurs télé et de capsules Wi-Fi :</b> Bell exploite un modèle de location pour les récepteurs télé (récepteurs), les modems et les capsules Wi-Fi, où elle demeure propriétaire de l'équipement tout au long de son cycle de vie. Ce modèle de location nous permet de gérer le flux des appareils afin qu'ils puissent être entretenus, réparés et réutilisés. Bell fournit également des services de retour et de réparation pour ces appareils par l'intermédiaire d'un dépôt en magasin et d'étiquettes postales prépayées pour tous les clients.</p>	<p>Location, économie de fonctionnalité, reconditionnement, entretien et réparation</p>
<p><b>Programmes de collecte et de récupération de téléphones mobiles :</b> Bell fournit aux clients des programmes nationaux de récupération, de livraison à domicile et des instructions par la poste pour faciliter, optimiser et rendre accessible la récupération des appareils électroniques grand public en fin de vie. Le <a href="#">programme Le bac Bell</a>, ainsi que les programmes d'échange de Bell, de Virgin et de La Source, contribuent à atteindre cet objectif. En 2022, les programmes de récupération de Bell ont récupéré et détourné 1 977 tonnes métriques de produits électroniques destinés aux clients des sites d'enfouissement.</p>	<p>Reconditionnement, recyclage</p>

Pour en savoir plus sur les programmes de recyclage de Bell, veuillez visiter le site [Bell.ca/recyclage](https://Bell.ca/recyclage).

## Regard sur les résultats de la participation des clients aux programmes de récupération et de reconditionnement

Nous sommes d'avis que nous avons un rôle important à jouer dans la récupération des appareils électroniques usagés auprès des clients. C'est pourquoi nous nous sommes fixé l'objectif de récupérer sept millions de récepteurs télé, modems, téléphones mobiles et capsules Wi-Fi usagés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et la fin de 2023. Grâce à la participation de nos clients, à la fin de 2022, Bell avait récupéré un total de 4 788 779 appareils électroniques et nous sommes en bonne voie d'atteindre notre objectif.



### Appareils électroniques utilisés par les clients récupérés (nombre d'appareils recueillis)

Appareils	2021 <sup>[1]</sup>	2022
Récepteurs télé <sup>[2]</sup>	1 069 822	1 041 110
Modems <sup>[2]</sup>	1 043 144	988 639
Capsules Wi-Fi <sup>[2]</sup>	244 585	190 583
Téléphones mobiles <sup>[2]</sup>	104 547	106 349
Total	2 462 098	2 326 681
<b>Total annuel cumulatif</b>	<b>2 462 098</b>	<b>4 788 779</b>

[1] 2021 est l'année de référence pour l'ICR Récupérer sept millions de récepteurs télé, modems, téléphones mobiles et capsules Wi-Fi usagés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et la fin de 2023.

[2] PWC a fourni une assurance limitée du nombre total. Voir l'énoncé d'assurance de PwC.



## Pilier 3 : Donner une nouvelle vie aux ressources

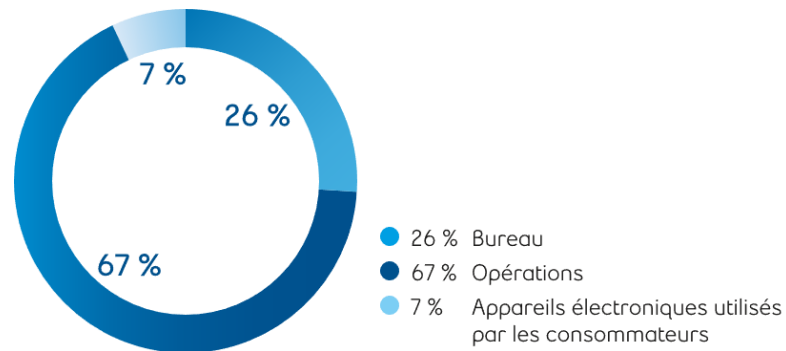
Chez Bell, nous faisons des efforts pour réduire notre impact environnemental en collaborant avec les fournisseurs pour rediriger, réutiliser, réaffecter et recycler le matériel de nos flux de déchets dans la mesure du possible. Nous recyclons les matières résiduelles depuis plus de 30 ans et évoluons continuellement à mesure que nous progressons vers notre objectif d'envoyer zéro déchet aux sites d'enfouissement.

### **Élimination des déchets des sites d'enfouissement (GRI 306-1, 306-2, SDG 12.4, 12.5, SASB)**

Bell a intégré à l'interne la plupart de ses fonctions d'installation et de construction. Cela nous rend responsables de la gestion d'une part importante des déchets associés à notre réseau et nous donne un contrôle direct sur nos activités, y compris celles qui ont une incidence directe sur le service à la clientèle.



Le total des déchets générés chez Bell peut être classé comme suit :



Afin de soutenir notre engagement envers notre leadership environnemental et de minimiser notre impact environnemental, nous avons fixé l'objectif suivant : Atteindre et maintenir une réduction totale de 15 % des déchets envoyés vers les sites d'enfouissement d'ici 2025 (par rapport à l'année de base 2019). En 2022, nous avons réduit de 8 % le total de nos déchets envoyés aux sites d'enfouissement par rapport à 2019.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> PwC a produit une attestation d'assurance à l'égard de cet indicateur. Voir l'énoncé d'assurance de PwC.

## Déchets récupérés en 2022 (en tonnes)

	Diversion des sites d'enfouissement	Envoyé aux sites d'enfouissement	Taux de diversion (%)
Bureau	6 008,45	1 886,93	76
Dans nos opérations			
Parc de véhicules <sup>1</sup>	419,52	—	100
Matières dangereuses <sup>2</sup>	1 385,81	—	100
Produits d'emballage <sup>3</sup>	1 024,81	156,49	87
Matériel <sup>4</sup>	7 896,54	9 412,14	46
De la part de nos clients <sup>5</sup>	1 977,39	—	100
<b>Totaux</b>	<b>18 712,52</b>	<b>11 455,56</b>	<b>62</b>

1. Pneus, batteries, huile et filtres, antigel usagé pour moteur.

2. Batteries plomb-acide, piles alcalines, lampes fluorescentes, contenants d'huile, matières absorbantes et chiffons contaminés, contenants de produits en aérosol et autres matières sous pression.

3. Palettes en bois, cartons et emballages en plastique pour équipement du réseau.

4. Matériel de télécommunications, par exemple, des câbles, des terminaux, des poteaux et des tourets.

5. Récepteurs télé, modems, téléphones, capsules et accessoires.

## Prendre des décisions fondées sur les données pour améliorer l'efficacité

Une partie de nos données associées aux opérations et aux immeubles administratifs est fondée sur les estimations de notre fournisseur tiers de services de collecte de déchets. Les estimations sont calculées en fonction de la taille du contenant, d'un poids moyen prédéterminé et du nombre de ramassages, ce qui peut mener à des résultats surestimés.

Étant donné que nos données sur les déchets visent à démontrer le succès de nos efforts et de nos initiatives de réduction afin de changer les comportements de tri des déchets, nous avons lancé un projet pilote en 2021 lorsque des capteurs ont été installés dans certains de nos conteneurs à déchets. Grâce aux nouvelles données des capteurs, nous analysons continuellement les niveaux des conteneurs et pouvons maintenant ajuster la taille des conteneurs et gérer nos services de collecte de déchets avec plus d'efficacité. Grâce à des données de meilleure qualité, nous pouvons

prendre des décisions en matière d'établissement d'horaire qui maximisent l'efficacité et la rentabilité tout en atteignant les objectifs de réduction des déchets. Le projet pilote s'est étendu à 21 emplacements depuis 2021, avec des plans d'expansion continue au cours des trois prochaines années.

### **Partenariat de longue date**

Bell soutient également le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER), un centre de formation qui enseigne aux jeunes sans éducation secondaire des compétences utiles sur la récupération et la remise à neuf de l'équipement. Le CFER recueille et trie des matières recyclables issues de 16 de nos centres de travail au Québec.

### **Déchets dangereux GRI 306-2, 306-3, 306-4, SDG 12.4.**

La loi définit comme des matières dangereuses certaines matières résiduelles qui présentent des risques pour la santé ou l'environnement. Les lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux imposent des règles strictes à la gestion des matières dangereuses, particulièrement lors de leur entreposage, de leur transport ou de leur mise au rebut. Lorsque ces matériaux ne sont pas éliminés adéquatement, les contaminants peuvent pénétrer dans l'atmosphère, traverser le sol ou même polluer les eaux souterraines par lessivage.

Les batteries réseau représentent la plus grande proportion de matières dangereuses produites chez Bell. Les autres matières dangereuses comprennent les aérosols, les absorbants, les contenants huileux et les tubes fluorescents.

### **Objectif de récupération des déchets dangereux**

Nous poursuivons notre objectif de récupérer et de détourner 100 % des déchets dangereux générés vers des recycleurs certifiés d'ici 2024. Ces déchets dangereux comprennent toutes les batteries de notre réseau et les matières résiduelles de nos services de gestion de parc de véhicules. En 2022, nous avons pu récupérer et réacheminer 99 % de toutes les matières dangereuses générées vers des recycleurs certifiés<sup>[2]</sup>. Nous avons intégré une nouvelle unité d'affaires, Maskatel, à nos activités, en l'harmonisant à nos processus de collecte, d'élimination et de production de rapports. Nous

---

<sup>2</sup> PwC a produit une attestation d'assurance de portée restreinte à l'égard de cet indicateur. Voir l'énoncé d'assurance de PwC.

poursuivons également la mise en œuvre d'un programme de collecte amélioré au Manitoba pour les aérosols, les tubes fluorescents et la peinture. Nous souhaitons que ce programme soit pleinement opérationnel d'ici 2024 afin d'atteindre notre objectif.

#### Déchets dangereux récupérés (en tonnes)

	2021	2022	% de réacheminements en 2022
Matières dangereuses			
Tubes fluorescents, contenants huileux, absorbants, aérosols et autres contenants sous pression	28,98	29,32	100
Piles réseau	1402,02	1356,49	100
Parc de véhicules			
Pneus, batteries, huile et filtres, antigel usagé pour moteur	678,48	419,52	100

*Si cette fiche d'information contient des déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, sur nos perspectives commerciales, plans, objectifs, cibles, buts, priorités stratégiques, engagements, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques, ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont l'objet de risques et d'incertitudes et reposent sur des hypothèses donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative de nos attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Se reporter au plus récent rapport de gestion annuel de BCE Inc., mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels ultérieurs de BCE Inc., pour obtenir plus d'information au sujet de ces risques, incertitudes et hypothèses. Les rapports de gestion de BCE Inc. sont disponibles sur son site Web à [bce.ca](http://bce.ca), sur SEDAR à [sedar.com](http://sedar.com) et sur EDGAR à [sec.gov](http://sec.gov).*